



Actions en faveur de la protection et de la promotion halieutique de l'espèce Black Bass (*Micropterus salmoïdes*)

Consciente de l'intérêt halieutique que représente le Black Bass, la FDAAPPMA 24 œuvre depuis maintenant deux décennies à la protection de cette espèce et au développement des populations. Des actions nombreuses et récurrentes ont été mises en place, elles sont détaillées ci-dessous :

- **mise en place d'une réglementation départementale novatrice au niveau national**, sur le domaine public et privé tenant compte des périodes de reproduction décalées des poissons carnassiers. Ainsi depuis une vingtaine d'année la pêche du Sandre ouvre le troisième samedi de mai et celle du Black Bass le troisième samedi de juin, évitant ainsi la capture des géniteurs sur leurs nids.
- **sous l'impulsion de l'ancien Président fédéral Jacques LAGUERRE et du Conseil d'administration actuel, incitation au niveau régional et national** à la généralisation de ces mesures de protection des poissons carnassiers, vecteurs de développement piscicole et halieutique.
- **production de plusieurs dizaines de milliers de juvéniles de Black Bass** au sein de la pisciculture fédérale de Valojoux (20 000 à 80 000 poissons suivant les années). Ces jeunes poissons sont ensuite gracieusement cédés aux AAPPMA du département de la Dordogne afin de soutenir les effectifs de cette espèce dans les cours d'eau offrant un biotope approprié.
- **graciation obligatoire de tous les Black Bass** sur les plans d'eau gérés par la FDAAPPMA 24 (gravière de Ménesplet, gravière de Saint Antoine, étang de Clairvivre, étang de Fongran, plans d'eau du bassin du Dropt, Plan d'eau de Rouffiac, plan d'eau de St Estéphe).
- **mise en place de parcours de graciation** sur certaines portions de cours d'eau du département de la Dordogne par les AAPPMA concernées (Eymet, Périgueux).
- **mise en réserve temporaire de secteurs de cours d'eau** favorable à la reproduction des Black Bass jusqu'à la fin du mois de juin.

Pour toutes ces raisons, la FDAAPPMA de la Dordogne est heureuse de rejoindre l'association Black Bass France, au titre de membre bienfaiteur, afin de l'encourager à poursuivre ses actions.